

## Paie des absences : sécurisation du traitement

Gérer l'absence maladie, l'accident, le congé maternité et congé paternité/accueil de l'enfant

Code  
**1473**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 849 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires de paie – Comptables – Collaborateurs de la fonction RH – Collaborateurs de la fonction paie

### PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie ou avoir suivi la formation :

🔗 [Paie : les fondamentaux \( 1470 \)](#)

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Des exemples d'attestations de salaire remplies

De nombreux cas et illustrations pratiques

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire des absences pour maladie, accident, maternité, paternité et accueil de l'enfant
- Etablir les indemnités IJSS et l'indemnisation patronale légale ou conventionnelle
- Traiter l'absence sur le bulletin de paie
- Examiner le traitement en paie d'un temps partiel thérapeutique et de l'incapacité temporaire ou permanente

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Identifier le cadre réglementaire des absences pour maladie, accident, maternité, paternité et accueil de l'enfant

#### Cerner le cadre légal de l'absence

- La notion de suspension du contrat de travail
- Les types d'absences : maladie, accident du travail/ de trajet, maternité, paternité et accueil de l'enfant
- Quiz : le cadre légal de l'absence en entreprise

#### Identifier les droits et obligations liés à l'absence

- Droits et obligations de l'employeur
- Droits et obligations du salarié
- Partage d'expériences : l'employeur et le salarié lors d'une absence maladie

### Etablir le calcul des indemnités IJSS et l'indemnisation patronale légale ou conventionnelle

#### Calculer l'indemnisation effectuée par la sécurité sociale

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- De la DSN au calcul des IJSS : carence et cas particuliers, traitement social, CSG CRDS et fiscal
- L'indemnité temporaire d'incapacité : contexte spécifique
- Cas pratique : calculer les IJSS en cas de maladie, accident du travail, maternité

### Préciser les indemnisations patronales légales et conventionnelles

- Les conditions, la durée et le montant de l'indemnisation à la charge de l'entreprise
- Le complément aux IJSS ou le maintien du salaire avec subrogation de l'employeur au versement des IJSS
- Illustrations : exemples de bulletins de paie en cas de maladies, accidents...

### Traiter l'absence sur le bulletin de paie

#### Analyser les indications relatives à l'absence sur le bulletin de paie

- Le complément au net ou le complément au brut
- Qui assume la CSG et la CRDS sur les IJSS ?
- Diagnostic : analyser les éléments concernant l'absence sur le bulletin de paie

#### Cerner l'impact du prélèvement de l'impôt à la source sur les salaires et les IJSS

- Cas où l'employeur pratique le maintien du salaire
- Cas particulier des IJSS maladie et temps partiel thérapeutique
- Cas pratique : réalisation d'un bulletin de paie complet d'un salarié malade

### Examiner le traitement en paie d'un temps partiel thérapeutique et de l'incapacité temporaire ou permanente

#### Analyser la gestion en paie du temps partiel pour motif thérapeutique

- Au regard du contrat de travail : contenu de l'avenant au contrat de travail
- Au regard de la paie : le salaire à temps partiel et les IJSS versées
- Nouveaux cas : sans arrêt de travail préalable
- Etude de cas : traiter le cas d'un temps partiel pour motif thérapeutique en paie

#### Distinguer la gestion de l'incapacité temporaire de celle de l'incapacité permanente

- Suite à la maladie : les pensions d'invalidité
- Suite à l'accident du travail : les rentes AT
- Diagnostic : examiner une situation suite à un accident de travail donnant lieu à une incapacité

#### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant.

Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 15-16 Sep. 2026
- 3-4 Déc. 2026

### A DISTANCE

- 15-16 Sep. 2026
- 3-4 Déc. 2026

